

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mai, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Pastourelle, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Pascal CAILLE, Mme Sonia LAUTRU, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Judith MONTAUBAN, Mme Jacqueline BLAIN, M. Pascal BINET, Mme Bernadette MARTINEAU, M. Cyril DROUIN, Mme Patricia VERGNAUD, M. Pascal BROCHARD, Mme Isabelle LACREUSE, M. Julien GUILLON, M. Antoine SANTOS, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE

Date de la convocation : 6 mai 2024

Mme Judith MONTAUBAN est nommée secrétaire de séance.

N° : DELCM2024-05/05

OBJET : CONVENTION ORGANISANT LES MODALITES PRATIQUES DU TRANSFERT DE LA GESTION DE LA POLICE DE LA PUBLICITE

Les compétences en matière de police de la publicité sont exercées par le maire au nom de la commune depuis le 1^{er} janvier 2024. Les demandes étaient préalablement instruites par la Direction Départementales des Territoires et de la Mer.

Cette dernière propose donc la signature d'une convention organisant les modalités pratiques du transfert de la gestion de la police de la publicité.

Dans le cadre de ce transfert, il est en l'occurrence nécessaire de transférer les archives pour permettre d'assurer la continuité du service public. Ainsi, la propriété des archives est transférée de la DDTM à la Commune.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident d'autoriser Madame le Maire à signer la convention susvisée telle que jointe à la présente délibération.

Fait et délibéré aux BROUZILS, le jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Judith MONTAUBAN



LE MAIRE,
Emilie DUPREY

